

Contrat d'accueil Hébergement Scolaire
Centre d'Hébergement du château à St-Fargeau (89)

Vous serez hébergés au château de Saint-Fargeau, situé Place de la République.



Responsable : Emilie SAINT-REQUIER
Tel : 03.86.74.03.76
contact@ferme-du-chateau.com

Adresse de l'hébergement :

**Château de Saint-Fargeau
1 Place de la République
89170 SAINT-FARGEAU**

Adresse de facturation :

**Hébergements Groupes scolaires
La ferme du Château
89170 Saint-Fargeau**



Nom du groupe :

Nombre total de personnes (en comptant le chauffeur) :

Séjour du _____ au _____ 201_____

Entre :, agissant au nom de :
 NOM :
 ADRESSE :
 CD: COMMUNE :
 TEL :
MAIL de la personne ayant effectué la réservation :
 d'une part,

Et SARL FERME DU CHATEAU (Mme SAINT-REQUIER), responsable du centre
 d'hébergement du château de Saint-Fargeau, d'autre part,

Qui s'engage à accueillir un effectif total de : personnes sur le centre d'hébergement
 du château (89170).

1-EFFECTIF :

Enfants :
 Age :
 Adultes : + chauffeur(s)

2-PERIODE

Pour la période du _____ au _____ 201... (nuit(s))

3-TARIF

Pour un prix forfaitaire de : 39,00 €(élèves, enseignants, accompagnateurs, chauffeurs)

Ce tarif comprend :
 -L'hébergement avec draps jetables (à mettre en place)
 -Le dîner (repas sans porc)
 -Le petit-déjeuner
 -L'accès au parc Anglais (42ha)

Soit au total : 39€ x personnes X jour(s) = €

Repas supplémentaires pour le midi (En formule pique-nique) :

NON OUI

8,00 € x personnes x jour(s) =€

Pique-nique pour le(s) chauffeur(s) : NON OUI

**Si vous restez 2 nuits et que vous souhaitez le pique-nique pour un seul midi, merci de préciser quel jour vous
 souhaitez que nous le préparions :** _____

4- TRANSPORT

*Le parking car se trouve devant la mairie (4 Av du Général Leclerc-89170 St-Fargeau)
 Il vous reste 100m à parcourir à **pieds**.*

- Horaire d'Arrivée au château :
 (entre 17h30 et 18h30).
- Horaire de Départ du château (fin de séjour) :
 (au plus tard à 10h).
 (Le petit déjeuner peut être servi à partir de 7h30).



5- REPAS (tous nos repas sont sans porc)

● Remarques :

Dans le cas d'un régime alimentaire spécifique, vous devez nous **par mail au moins 21 jours avant votre arrivée.**

En cas d'allergie importante (type arachides, gluten...), nous nous réservons le droit de vous demander d'apporter les repas de la personne concernée.

6- OPTIONS

Visite château (6€/enfant) 1h30 à 2h : NON OUI le ----/-----

Début visite guidée (entourez l'horaire souhaité) 10h, 14h, 15h ou 16h

(Durée de la visite guidée : environ 30 minutes + visite libre 1h00 à 1h30)

Visite Ferme (5€/enfant) 1h30 à 2h : NON OUI le ----/----- à ----- h (10h ou 14h)

Vos 2 choix d'activités (**obligatoire**) : 1.....

2.....

(Durée des 2 activités : 30 minutes au total + visite libre avec questionnaire 1h à 1h30).

7- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nom et prénom de la personne représentant le groupe scolaire sur place : _____

Téléphone portable de la personne représentant le groupe scolaire sur place : _____

Avez-vous réservé une veillée avec la compagnie Ambra Luna ? NON OUI

Horaire de la veillée :

Si vous restez plus d'une nuit, merci de préciser la date de la veillée :

8-MODALITES DE REGLEMENT :

- Montant total du séjour : €

- A la signature du contrat : 50% du montant total du séjour : €

- Restant dû : € (Le solde est à régler à réception de la facture en fin de séjour).

Règlement à adresser à l'ordre de « Sarl FERME DU CHATEAU ».

9- ANNULATION

- plus de six mois avant la date de départ : 30% du prix du séjour retenu.

- entre six et deux mois avant la date de départ : 50 % du prix du séjour retenu.

- moins de deux mois avant la date de départ : totalité du prix du séjour retenu.

Important : En cas de changement d'effectif, la modification doit être signalée 15 jours avant la date d'arrivée à la Ferme du Château par mail.

Dans le cas contraire, le nombre initialement prévu vous sera facturé.

Fait à SAINT-FARGEAU le :

Signature du responsable de

L'établissement scolaire :

(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le responsable de

l'hébergement au château

Emilie SAINT-REQUIER



Nous vous informons que suite au décret contre le tabac au sein des collectivités ainsi que pour des mesures de sécurité, le centre du château est un centre « Non-Fumeur ».